



COMPTE-RENDU

DU CONSEIL MUNICIPAL DE CERCIER

SÉANCE DU 27 AVRIL 2023

1

Présents : Patrice PRIMAULT, Estelle BARAT, Sylvain BLONDON, Gaëlle LISCI, Patrick BARAT, Favie LIZÉ Stéphanie BRUN, Alexandra ANTONIELLO, Guillaume CLERC, Lionel PRICAZ Joachim LACROIX.

Absent représenté :

Absent excusé : Ingrid JENNY, Christine SALLANSONNET, Christophe PAN, Adrien BILLET.

Nombre de présents : 11

Nombre de votants : 11

Quorum : 5

MME. Stéphanie BRUN est nommée Secrétaire de séance.

Le compte rendu du Conseil Municipal du 30 mars 2023 est approuvé à l'unanimité.

Ordre du jour :

• **Délibérations** :

*** n° 2023/04/01 : APPROBATION DU REGLEMENT ET DES TARIFS PERISCOLAIRES 2023-2024**

Monsieur le Maire expose aux Membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu d'actualiser le règlement des Services Périscolaires (Restaurant Scolaire, Garderie Périscolaire).

A cet effet, il présente ledit règlement et les tarifs applicables.

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,**

- **approuve** le règlement des Services Périscolaires annexé à la présente,
- **approuve** les tarifs applicables aux services Périscolaires,
- **décide** qu'il sera applicable dès la prochaine rentrée scolaire.

Gaëlle LISCI explique les points modifiés dans ce règlement par rapport à celui de l'an dernier.

Le vote a lieu à main levée.

11 voix pour

*** n° 2023/04/02 : CREATION D'UN POSTE ADJOINT
TECHNIQUE TERRITORIAL**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'un poste d'adjoint technique territoriale devient nécessaire.

Sa mission sera : assurer le service de repas du restaurant scolaire, assurer la surveillance de la cour après les repas, assurer la garderie périscolaire, assurer l'entretien des locaux utilisés, organiser et coordonner la mise en place des activités.

Il propose au Conseil Municipal la création de cet emploi d'Adjoint Technique Territorial.

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,**

- **décide** de créer un poste d'Adjoint technique de (4.73/35ème) nécessaire au bon fonctionnement des Services Municipaux à compter de Septembre 2023.
- **donne tous pouvoirs** à Monsieur le Maire pour finaliser cette embauche.

- **dit** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges seront inscrits au Budget.

Gaëlle LISCI explique aux membres présents que compte tenu du nombre croissant d'enfants en garderie du soir, il convient d'avoir une personne surveillante en plus. Ce besoin sera encore plus important pour la prochaine rentrée scolaire puisque l'effectif global augmente. Elle indique également que le nombre de repas journalier augmente aussi en cette fin d'année, plus de 50 inscrits cette semaine.

3

Elle espère que la recherche de ce personnel sera fructueuse et dit qu'en cas contraire, il faudra envisager de limiter le nombre d'inscription.

Lionel PRICAZ évoque l'idée de solliciter les parents afin qu'ils s'engagent pour effectuer une permanence 1 fois ou 2 dans l'année. Il faudrait bien sûr que cet engagement soit imposé et pour cela, il faut instaurer des pénalités pour ceux qui ne respectent pas l'engagement et avoir du personnel remplaçant.

Le vote a lieu à main levée.

11 voix pour

- **Informations diverses :**

Rallye des Princesses

Patrice PRIMAULT informe le conseil du passage du Rallye des Princesses sur la commune le 5 juin (vieilles voitures)

Critérium du Dauphiné

Il informe également du passage du Critérium du Dauphiné sur la commune le vendredi 9 juin en passant par les Pratz en direction d'Allonzier la Caille, entre 14h et 15h, la fermeture de la route aura lieu le 30 mn avant.

Gaëlle LISCI va faire une information aux parents de cette fermeture de route.

Représentant Défense incendie

Joachim LACROIX se propose pour tenir ce rôle de correspondant incendie. L'ensemble du conseil présent valide sa candidature.

Courrier reçu d'un habitant de la commune à l'ensemble des conseillers

Patrice PRIMAULT explique qu'il a reçu plusieurs courriers de cette personne depuis 2 ans. Il explique que ce dossier doit être tenu à la discrétion de tous. La gendarmerie est au courant du dossier. Un contact avec la famille est sur le point d'être fait. L'état psychique de cette personne inquiète l'ensemble des membres présents.

4

Place en Crèche Intercommunale

Gaëlle LISCI informe qu'elle a assisté à la commission d'attribution des places à la crèche BRIN de MALICE. 104 demandes ont été déposées pour 40 places ; 2 demandes venant d'habitants de CERCIER, 1 demande a été honorée.

Chauffage de l'école

Gaëlle LISCI nous donne les dernières informations sur les problèmes de chauffage de l'école. Un technicien informatique est venu et a révélé plusieurs problèmes, il propose de modifier le dispositif de mise en route du chauffage.

Dalkia a donc fait la demande de devis. Une entreprise a proposé de remplacer l'ordinateur actuel, coût = plus de 3000€

Une autre entreprise propose une tablette tactile nous laissant la possibilité de gérer les besoins, coût = 8000€.

Cette dernière proposition séduit l'ensemble du conseil. Il est décidé de valider rapidement ce devis afin que les travaux puissent être réalisés avant le prochain hiver.

Entretien des bords de routes et chemins

Sylvain BLONDON nous dit que l'entreprise CROSET est intervenue pour passer le lamier aux points identifiés au préalable par lui-même, Guillaume CLERC et Joachim LACROIX.

Notre cantonnier a aidé l'entreprise en ce début de semaine.

Il rappelle que la mairie a consulté des entreprises pour l'entretien des bords de voirie pour les 3 prochaines années. 3 entreprises ont répondu et l'entreprise CROSET a été retenue, pour différentes raisons : le prix, la connaissance des lieux, le matériel utilisé.

Lionel PRICAZ interroge quant à la tranchée faite par l'entreprise POTAIN sur la RD2, celle-ci a été rebouchée mais la qualité laisse à désirer et s'avère dangereuse pour les cyclistes. Patrice PRIMAULT répond qu'il a échangé avec M. ALOY de ENEDIS et ce dernier a promis que tous les travaux de remise en état seront réalisés correctement.

Eclairage public

5

Sylvain dit avoir rappelé le SYANE pour le projet de rénovation de l'éclairage public, celui-ci a confirmé que les délais devraient être respectés, par contre le coût global devrait (de par l'augmentation du coût des matériaux) augmenté.

Travaux porte de l'église

Les gonds de la porte de l'église, se désolidarisent. Un devis pour changer la porte devrait nous être adressé prochainement.

Travaux portail cour sablée, accès cantonnier

Sylvain a contacté 2 entreprises, la première lui a dit qu'ils ont peu de disponibilités et que les délais vont jusqu'à 2024. La seconde est de MUSIEGE et vient mercredi pour prendre les mesures afin de faire un devis.

Urbanisme :

DP en cours d'instruction :

- 23DP0016 : Création, suppression et modification des ouvertures, création d'un escalier, suppression d'un balcon et édification d'un muret- Route de la Trossaz – Déposé le 5/04
- 23DP0017 : Réfection de la toiture et création d'ouverture en façade- Route de la Trossaz – Déposée le 12/04.
- 23DP0018 : Création de 2 escaliers, d'une terrasse et aménagement de la cour – Route de la Cour – Déposée le 15/04.
- 23DP0019 : Création d'un muret et d'une clôture – Chemin de Maisonneuve – Déposée le 24/04.
- 23DP0020 : Création d'un car port, modification porte de garage, aménagement de la cour et réfection de la terrasse – Route de Bellecombe – Déposée le 26/04.

DP instruite :

- 23DP0011 : Agrandissement d'une construction existante – Chemin des Goldens – Favorable le 25/04
- 23DP0012 : Changement de fenêtre de toit et réfection de la toiture – Route de Chantepoulet – Favorable le 6/04.
- 23DP0013 : Installation de panneaux photovoltaïques en toiture – Chemin de Champs Devant – Déposée le 6/04.
- 23DP0014 : Installation de panneaux photovoltaïques en toiture – Route de Frangy – Déposée le 6/04.
- 23DP0015 : Installation d'une pergola – Route de la Trossaz – Favorable le 6/04.

6

PC en cours d'instruction :

- PC0001 : Construction de 18 logements (3 individuels et 15 en collectif) – Route du Pont Drillot – Déposé le 17 février.
- PC0002 : Réhabilitation d'un bâtiment existant, création de 3 logements supplémentaires – Route de Bellecombe – Déposé le 28 février.

Un projet, pour la seconde partie du bâtiment « route de Bellecombe » est en sur le point de voir le jour, le propriétaire est venu en mairie pour connaître notre position quant à la façade : doit-il se conformer au projet du voisin pour les pierres de parement, sur la couleur de la façade et sur la couleur des volets ? Il lui a été répondu de mettre des pierres identiques, et de conserver la même couleur de façade et de volets.

Nous faisons l'objet d'un recours amiable concernant un retrait de permis tacite et le dossier PLU est renvoyé à la cour de cassation.

Bibliothèque

Estelle BARAT indique qu'elle a eu une entrevue avec Stéphanie SOUDAN, bénévole de la bibliothèque, qui a demandé un soutien de la commune, afin de remettre du dynamisme à ce service public. Elle nous précise qu'elle a donc fait des demandes par mail auprès des bibliothèques d'ANNECY et d'ANNEMASSE et que par chance, elle a ainsi obtenu du mobilier auprès d'ANNECY et des livres jeunesse auprès d'ANNEMASSE.

Divers

Estelle BARAT informe que le passage à la norme comptable M57 oblige à une mise à jour de l'inventaire. Suite à la lecture de l'état de l'actif, envoyé par la Trésorerie, il s'avère qu'un gros travail de recherche doit être fait avant de faire un autre gros travail comptable.

Un aparté est fait concernant l'embauche d'un adjoint administratif qui reste infructueuse à ce jour. Guillaume CLERC se demande si le temps de travail (réduit) n'est pas un obstacle.

7

Patrice PRIMAULT fait lecture d'une lettre qu'il a lui-même écrit :

« Aujourd'hui, je tiens à remercier tout particulièrement une personne pour :

- sa participation au conseil et son investissement sans limite pour la mairie,*
- sa présence à tout moment, même de dernière minute (comme mardi, avec Lionel et Patrick, en présence de Mme la Sous-Préfète, M. le Sous-Préfet de Région et les membres du CERN),*
- ses services fréquents utilisant même fréquemment son propre matériel,*
- sa disponibilité et ses conseils au secrétariat, aux élus et à moi-même.*

Travaillant sans cesse dans l'ombre, sans jamais rien demander en retour, jusqu'à passer plusieurs fois par semaine voir Valérie pour lui proposer son aide et lui faire partager ses connaissances. Cela depuis 3 ans déjà.

Je tiens à rappeler à tous que son souhait début 2020 était ne plus s'engager pour notre collectivité ayant déjà largement contribué et parfois dans la douleur à son devoir d' élu.

Vous l'avez tous compris, Merci Joachim.

Pourtant contre ta volonté, tu as du quitter la commission d'urbanisme qui te tenait tant à cœur. Tu as fait, à deux reprises, lors des derniers conseils, l'objet de propos tout particulièrement durs, inacceptables, voir insultants.

Non, à mes yeux, sache que tu n'es pas un « Petit Lacroix », tu es sans compter, le plus investi de tous et tu mérites le respect.

Etre élu, et tout particulièrement maire ou maire adjoint, c'est savoir être humble, au service des autres, sans rien attendre en retour, c'est accepter de partager son travail, c'est savoir mettre en valeur le travail de ses collègues et c'est surtout savoir écouter.

Sache que je ne laisserai personne créer de discordances entre les vieilles familles et nouvelles. Notre village en a déjà suffisamment souffert.

Aujourd'hui n'est pas le jour des comptes mais sachez donc que des mesures seront prises très prochainement. »

8

Fin de la séance à 20h30.

Le Maire
Patrice PRIMAULT



La secrétaire
Stéphanie BRUN

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'S' followed by a flourish.